

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 06/2005
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004505

Page : 1/7

Nom commercial :

EASYCEM

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **EASYCEM**

Utilisation : Ciment pour couronne et bridge temporaire.

Responsable de la mise sur le marché :



DENTSPLY France SAS
4 rue M. Faraday
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
Contient de l'oxyde de zinc qui lorsqu'il est chauffé à haute température dégage des fumées toxiques.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique : Mélange d'acides organiques, oxyde de zinc, verre de strontium, méthacrylates.

Substances dangereuses représentatives :

Composants ou impuretés apportant un danger	N°CAS	N°EINECS	Concentration	Classification
Oxyde de zinc	1314-13-2	215-222-5		N / R50/53
Méthacrylates	-	-		Xi / R36/37/38

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 06/2005
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004505

Page : 2/7

Nom commercial :

EASYCEM

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :	Non concerné.
En cas d'ingestion :	Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau :	Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement à l'eau et abondamment en maintenant les paupières écartées, consulter immédiatement un spécialiste.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :	Mousse, dioxyde de carbone (CO ₂), eau.
Feu inhabituel/dangers d'explosion :	-
Protection des intervenants :	Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : en cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Non applicable
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas rejeter le produit pur en grande quantité dans l'environnement.
Méthodes de nettoyage :	Absorber et recueillir le maximum de produit et rincer abondamment à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Non applicable.
Stockage :	Conserver dans son emballage d'origine et à l'abri de l'humidité. Stocker à température ambiante.
Matériaux utilisés pour l'emballage :	-

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 06/2005
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004505

Page : 3/7

Nom commercial :

EASYCEM

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition : -

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

N°CAS	VME – ppm	VME – mg/m ³	VLE – ppm	VLE – mg/m ³	Note	TMP N°	FT N°
1314-13-2	-	5	-	-	-	-	75

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Masque avec filtre à particules (P2 ou P3)

Protection de la peau et du corps : Porter des équipements de protection adaptés aux produits chimiques (type 5).

Protection des mains : Gants en Nitrile.

Protection des yeux : Lunettes de protection à écran facial

Mesures générales de protection et d'hygiène : Les mesures d'hygiène courantes sont à appliquer.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Pâteux.

Couleur : Blanc, jaunâtre.

Odeur : Sans odeur.

pH : 5

- A l'état de livraison : -

- A la dilution d'emploi : -

Solubilité :

- Dans l'eau : Insoluble dans l'eau.

- Dans les solvants : Légèrement soluble dans le toluène et les solvants organiques.

Coefficient de partage : Non applicable.

Pression de vapeur : Non applicable.

Densité (20°C) : 1.85 g/cm³

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 06/2005
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004505

Page : 4/7

Nom commercial :

EASYCEM

Température de fusion :	Non applicable.
Température d'ébullition :	Non applicable.
Inflammation et explosion :	Non explosif.
Point d'éclair en coupe fermée :	Non applicable.
Température d'auto-inflammation :	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable.
Dangers d'explosion :	Aucun.
Propriétés comburantes :	Non applicable.
Autres données :	Non applicable.
Viscosité :	Pâteux.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :	Chimiquement stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
Conditions à éviter :	Eviter les hautes températures et le feu.
Matières à éviter :	Oxydants puissants.
Produits de décomposition dangereux :	Non connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :	Voie orale chez le rat : DL ₅₀ : 7,9g/kg (oxyde de zinc).
Après contact avec la peau :	Légèrement irritant.
Après contact avec les yeux :	Irritant.
Après ingestion :	Effet toxique possible en cas d'ingestion.
Après inhalation :	Non volatile.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 06/2005
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004505

Page : 6/7

Nom commercial :

EASYCEM

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Règlement de transport :	ADR/RID/ADNR	IMDG/OMI	IATA/ICAO
Classe :	9		
Etiquette(s) :	9	9	9
Numéro ONU :	3077	3077	3077
Groupe d'emballage :	III	III	III
Code danger :	90		
Code Quantité Limitée :	LQ27		
Polluant marin		Oui	
Fiche sécurité :		F-A, S-F	
Avion passager et cargo : Instruction d'emballage :			911 / Qté nette maxi colis : 400 kg
Avion cargo seulement : Instruction d'emballage :			911 / Qté nette maxi colis : 400 kg
Libellé de transport :	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Oxyde de zinc)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc oxide)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Zinc oxide)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation :

Selon classification du fabricant.
Classée.

Symboles :



Xi - Irritant



N - Dangereux pour
l'environnement

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 06/2005
Date de mise à jour : 20/09/2007
Version : 3.00
Réf. : S004505

Page : 7/7

Nom commercial :

EASYCEM

Risques particuliers attribués à la
préparation et conseils de prudence :

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases S :

S22 : Ne pas respirer les poussières.
S24 : Éviter le contact avec la peau.
S36 : Porter un vêtement de protection approprié.
S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales.

Prescriptions nationales :

16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 06/2005
Date de révision : 20/09/2007

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la
FDS :

R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.